

Le cautionnement d'un incapable

Par **APDG**, le **18/02/2020** à **17:16**

Bonjour, ma question est simple mais je ne trouve pas la réponse et je ne comprends pas.

Toute la doctrine s'accorde à dire que le cautionnement d'un incapable contrevient au caractère accessoire du cautionnement.

Mais je n'arrive pas à comprendre pourquoi.

Merci de m'éclairer, bonne journée